



Communiqué de presse

Baisse de la TVA dans le secteur de la restauration : la CGT réclame un contrat social

La baisse de la TVA dans le secteur de la restauration a donné lieu à de nombreux rebondissements ces dernières années.

Entre effets d'annonce, divisions Européennes et compensation par l'attribution de centaines de millions d'euros d'aides publiques sous forme d'allègements de cotisations sociales, les salariés sont les seuls « oubliés » de ce feuilleton dont la conclusion pourrait être annoncée demain dans le cadre de la réunion « ECOFIN ».

En plein cœur de la crise économique et financière, l'état s'apprêterait donc à sacrifier 3 milliards d'euros de recettes fiscales au profit d'un secteur qui ne brille guère par ses vertus sociales et citoyennes.

Épinglés comme un des premiers secteurs en matière de travail dissimulé, de fraude à l'URSSAF, les entreprises de l'hôtellerie restauration peinent à recruter des salariés, particulièrement les plus jeunes, faute d'attractivité en termes de conditions de travail et de salaires.

Le président SARKOZY parle beaucoup de conditionnalité d'attribution des aides publiques à la conclusion d'accords salariaux, la fédération CGT du Commerce et des Services entend bien lui rappeler ses déclarations dans un courrier qu'elle lui adressera dès demain.

Des miettes pour la recherche, des milliards pour les restaurateurs sans engagements précis et écrits en matière d'emploi et de négociation collective, c'est tout à fait inadmissible dans un pays qui connaît une crise fiscale majeure.

Après la forte mobilisation du 29 janvier dernier et à la veille de celle du 19 mars, les salariés ne resteront pas insensibles au traitement de ce dossier par le gouvernement.

Contact: **STEPHANE FUSTEC**
06.13.61.28.86
fustec@free.fr